
Programme de Formation

Educateurs socio-sportifs à l'accompagnement éducatif par le sport

Organisation

Durée : 62 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Educateurs sportifs bénéficiant du dispositif ANS "1000 Emploi Sociosportifs"



Objectifs pédagogiques

- Connaître les publics issus des quartiers de la politique de la ville et construire un accompagnement d'éducation et d'insertion par le sport.
- Animer des activités sportives adaptées aux publics fragiles et au territoire, et utiliser l'activité sportive comme outil d'aide à l'inclusion.
- Connaître les acteurs de l'accompagnement et de l'insertion sociale et professionnelle.
- Construire des projets locaux dans un cadre partenarial et identifier les financements mobilisables.



Description

Module n°1 : Construire un accompagnement éducatif par le sport

- Les différents publics, leurs grandes caractéristiques, leurs besoins.
- Accompagner ou aider, quelle posture adopter ?
- Fédérer une équipe autour de son projet d'accompagnement
- Accompagner un jeune dans une démarche éducative et d'insertion professionnelle en lien avec les opérateurs locaux
- Les principes d'éthique et de déontologie
- Lutte contre les violences
- Faire vivre une expérience sportive inclusive, quel scénario pédagogique ? Quels marqueurs ?
- Animer des activités Judo et disciplines associées adaptées aux publics ciblés, et ses valeurs éducatives et citoyennes.

Module n°2 : le champ institutionnel de l'accompagnement éducatif par le sport

- Contexte du dispositif 1000 Emplois socio-sportifs et enjeux
- Rôle et missions de l'Educateur socio sportif
- Dispositif « 1 000 dojos » d'une posture de club à une dynamique de tiers lieux éducatif et sportif.
- Les acteurs privés (échelle nationale : ANPSS, APELS, Sport dans la ville, fondations, ESMS, les missions locales,)
- Les acteurs publics : ANCT, ANS, PRNSI, France Travail, ARS, CAF,
- Laïcité, Radicalisation, Citoyenneté.
- Inscrire son action dans une démarche partenariale avec les acteurs locaux

Module n° 3 : Modèle économique d'un projet dans le champ de l'accompagnement éducatif par le sport

- Les dispositifs de financements de l'activité sportive : Pass sport, dispositifs CAF et collectivité territoriales, colonies apprenantes et dispositifs fédéraux - PSF.

Fédération Française de judo - Dojo Academy – 21-25 AV LA PORTE DE CHATILLON, 75014 Paris – 01 40 52 16 16 – formation@ffjudo.com – dojoacademy.fr

SIRET : 784 573 792 00024 – RCS – Code APE 123A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754209875 auprès du préfet de Île-de-France



- Construire un budget prévisionnel, et recherche de financement
- Les financeurs privés : Fondations, ESMS, les bailleurs sociaux...
- Les financeurs publics : ANCT, PRNSI, France Travail, ARS, ANS, CAF, conseils départementaux, conseils régionaux, les bailleurs sociaux.
- Les dispositifs : Cité de l'emploi, cités éducatives, les colonies apprenantes.
- Présentation d'un projet d'accompagnement éducatif par le sport : les différents aspects du projet : contextes, cadrage, objectifs, moyens humains et matériels, Méthodologie, planification, pilotage, bilan et évaluation



Modalités pédagogiques

- Positionnement des stagiaires
- Apports théoriques en présentiel, Distanciel et FOAD
- Supports pédagogiques
- Interventions d'experts
- Mises en situation et cas pratiques
- Evaluation de fin de formation



Moyens et supports pédagogiques

Il appartient au stagiaire de gérer lui-même son hébergement et restauration.



Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaires